

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 98 (2001)
Heft: 6

Rubrik: Courier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Courrier des lecteurs

Projet à l'attention du comité de la SAR Parrainage d'un jeune apiculteur

Le nombre des colonies diminue chaque année dans notre pays. L'apiculture perd de nombreux membres actifs; de multiples causes expliquent cette situation. Mon propos n'est pas de les mettre en discussion, car chacun de nous est à même de formuler plusieurs hypothèses à ce sujet.

Excusez mon immodestie... Mais je suis persuadé que nous sommes en mesure d'enrayer, puis d'inverser ce malheureux processus.

Proposition

Chaque apiculteur se donne pour challenge de trouver un **filleul** parmi les enfants de nos écoles primaires, pour l'accompagner dans la découverte et la pratique de l'apiculture.

Hypothèse d'action

Chaque apiculteur prend l'initiative d'entrer en relation avec les enseignants des écoles primaires de son village ou du groupement scolaire local. Les apiculteurs d'un même village se répartissent les enseignants à contacter; c'est aussi simple que cela!

1. *Les enfants découvrent ce qu'est l'apiculture*

Vous allez à la rencontre des enseignants afin d'élaborer avec eux une approche relative à l'apiculture. S'ils disposent généralement de supports théoriques adaptés à l'âge de leurs élèves, il vous revient de mettre à disposition des classes une ruche inhabitée, mais complète avec quelques cadres. Chaque élève devrait ensuite préparer une ou plusieurs questions pour la suite de l'approche qui se fera au rucher.

2. *Visite au rucher (par exemple ma pratique)*

En juin-juillet, les enseignants recherchent des occupations hors de la classe pour leurs élèves. C'est aussi une excellente période pour visiter un rucher (je déconseille les visites organisées par les passeports vacances... c'est du remplissage qui intéresse peu d'enfants). Au rucher, je dispose d'une douzaine de voiles. Pour cause, je partage la classe en deux groupes. Pendant que l'un visite le rucher, l'autre groupe, muni d'un sac poubelle, part nettoyer la forêt proche de mon domicile. Une heure et demie plus tard, on inverse les groupes... Nous finissons ensemble par manger le miel d'un rayon fraîchement sorti d'une ruche que nous venons de visiter. Pour la soif, il y a toujours de la limonade fraîche. Lorsque les élèves me quittent, chacun reçoit une information relative au miel.

3. *Recherche d'une ou d'un filleul*

Le jour de cette visite de rucher, je donnerai à chaque élève le document.



Hypothèse d'action

Pour soutenir et organiser ce processus, la SAR et/ou les sociétés d'apiculture cantonales soutiennent cette initiative individuelle :

- en élaborant une charte de parrainage ;
- en réalisant un fichier des parrains et filleuls ;
- en laissant une page de chaque Revue SAR à la libre expression d'un(e) filleul(e) ;
- en allouant à chaque parrain ou marraine une somme annuelle de soutien ;
- annuellement, dans la dernière Revue SAR, on trouvera un rapport relatif à ce soutien ou autres activités similaires.

Moyens de contrôle

Un groupe de pilotage composé de trois personnes (je me mets à votre disposition) :

- tient à jour le fichier susmentionné (je suis parfaitement équipé pour le faire) ;
- envoie chaque année, en septembre, un questionnaire à chaque filleul (idem) ;
- le retour et le contrôle de ce document ouvrent le versement d'une somme de soutien à chaque parrain ou marraine ;
- choisit le texte du filleul à paraître dans la Revue SAR ;
- visite chaque année quelques filleuls sur leur lieu de découverte.

J'ose penser que mon projet retiendra votre attention. Je reste à votre entière disposition pour le développer avec vous.

Avec mes meilleures salutations et remerciements pour tout ce que vous faites pour le rayonnement de l'apiculture.

**Jean-Claude Guex,
conseiller apicole de la Broye**

« Il pastore delle api »

Monsieur le rédacteur,

En vacances quelques jours chez des amis en Italie, j'ai eu l'occasion de lire votre revue d'apiculture. En voyant le contenu, j'ai pensé que la narration de quelques réflexions faites ici pourrait intéresser vos lecteurs.

Primo Campestrin a passé quelque trente années en Suisse, c'est-à-dire toute sa carrière de maçon d'abord et de contremaître ensuite. Les abeilles, c'était déjà sa passion et il a gardé ses fournisseurs suisses pour son matériel. Il a d'ailleurs toute sa famille, enfants et petits-enfants, au Val-de-Ruz et y vient régulièrement.

Revenu dans son pays natal, avec quelques-unes de ses ruches, il a tôt fait d'être reconnu comme un apiculteur sérieux et, tout récemment, a été nommé expert par la Province. Il a eu cette année la chance de faire une récolte extraordinaire. Il met des ruches en plaine pour l'acacia, chez lui dans son rucher, à 1187 m d'altitude, pour le mille-fleurs et en met une partie à 1600 m, au pied des Dolomites et récolte un miel de rhododendron qui, à l'analyse, est le meilleur que l'on puisse trouver.



Il est d'accord de laisser publier le petit reportage que je vous soumets sous ce pli et, en vous souhaitant bonne réception de ces lignes, je vous présente, Monsieur le rédacteur, mes salutations les meilleures.

André Greber

Nous venons de passer quelques jours dans le Trentin, au pied des Dolomites, à 1200 mètres, dans un coin idyllique. Imaginez une vieille demeure datant de 1727, la base en pierres de taille, le haut en bois de mélèze; c'était une ancienne bergerie transformée en résidence secondaire mais qui est devenue une superbe maison confortable. Il a fallu y amener l'électricité, le téléphone et obtenir de la commune que le chemin soit ouvert en hiver!

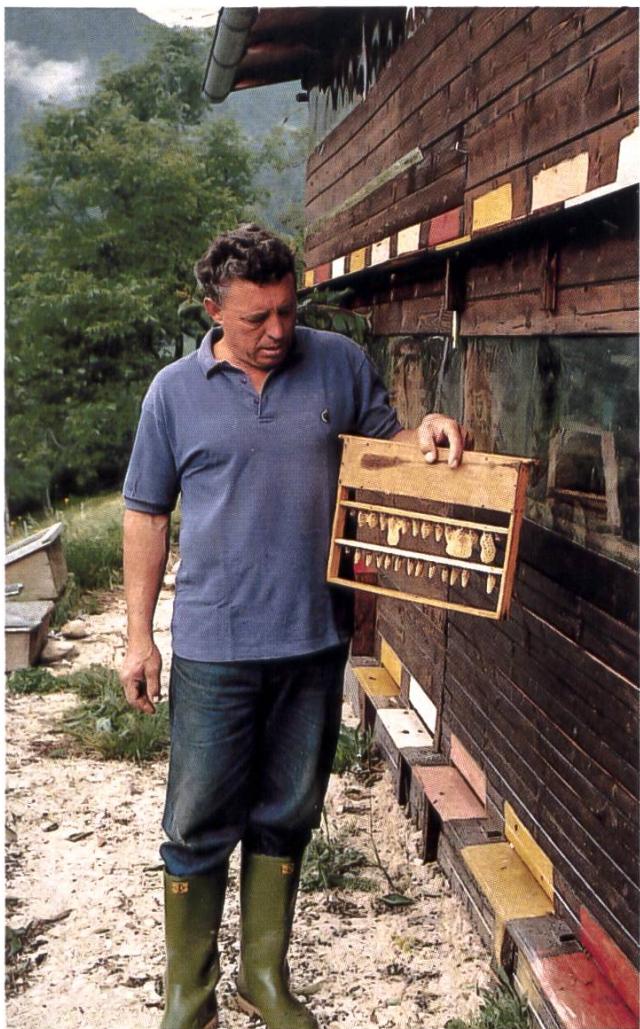
Devant la maison, dominant la vallée (on peut comparer à Montana par rapport à Sion ou Sierre), un grand rucher que Primo Campestrin a fait lui-même avec vingt ruches stationnaires. En plus, il a vingt ruches de transhumance. Ces vingt ruches sont stationnées à 650 m, où elles attendent le mois de mai pour le miel d'acacia; ces ruches sont transportées début juin à 1600 m dans un endroit idéal, au pied des rochers dans un cirque de montagnes magnifique, et là il obtient un miel de rhododendron qui, selon les expertises de laboratoire, est un des meilleurs.

A. G. – Monsieur Primo Campestrin, comment avez-vous commencé avec les abeilles ?

P. C. – C'est en travaillant à Chaumont, j'ai trouvé un essaim derrière un contrevent. J'ai vidé ma caisse à outils, mis l'essaim dedans (je me suis pas mal



Station de fécondation à 1800 m d'altitude.



Elevage des reines, cadre avec cellules royales.

P. C. – Oui. Et maintenant j'ai beaucoup plus de temps pour m'occuper de l'apiculture.

A. G. – Comment êtes-vous arrivé à être demandé par la Province en qualité d'expert-contrôleur et appelé à vous occuper de 80 exploitations avec plus de 700 ruches dans votre région ?

P. C. – Après des années de pratique passées en Suisse et en Italie, et ayant suivi des cours à l'Istituto agrario de San Michele, je n'ai eu aucune difficulté pour répondre aux questions pratiques et théoriques qui m'ont été posées lors des séminaires de perfectionnement pour experts.

A. G. – Comment voyez-vous l'avenir pour l'apiculture ?

P. C. – Ici, dans le Trentin, avec tous les arbres fruitiers et les petits fruits, les abeilles sont nécessaires pour assurer la pollinisation. Il faudrait que les jeunes s'intéressent plus à l'apiculture, car la moyenne d'âge des apiculteurs est de 55 ans.

En conclusion, nous avons eu un très grand plaisir à rencontrer une personne heureuse et en harmonie avec la nature. Il profite ici de remercier M. Claude Bourquin, avec lequel il a beaucoup appris, et la section du Val-de-Ruz.

André Greber



En 1927, Adrien Vély a écrit cette fable qui met en valeur le travail irremplaçable des abeilles. C'est encore une vérité aujourd'hui.

Le Sire et la Cire

Un prince avait été piqué par un essaim
Qu'il avait taquiné non sans quelque imprudence.
Son visage en portait la marque horrible et dense,
A tel point qu'il fallut chercher un médecin.
Le roi, son père,
Exaspéré du mal fait à son rejeton,
Fit appeler son factoton,
Disant: « Je veux qu'en son repaire,
On poursuive partout cet insecte abhorré.
Je le condamne à mort. J'exige
Que de sa race, au nom de mon prestige,
Il ne reste pas un vestige.
Qu'on m'apporte un édit, et je le signerai. »
Le factoton, sur l'heure,
De parchemin prit un morceau
Revêtu congrûment du sceau,
Et de son encre la meilleure,
Rédigea le fatal édit.
Puis au monarque il dit:
« Avant que vous mettiez, Sire, votre paraphé
Sur ce travail de calligraphie,
Je me permets,
De vous signaler, de manière exacte,
Les conséquences de votre acte.
Il va vous falloir, désormais,
Si vous supprimez les abeilles,
Renoncer aux douceurs du miel,
– Délice qui nous vient, disent nos clercs, du ciel, –
Ainsi qu'à l'hydromel dont vous chantez merveilles. »

« Ma foi,
Je m'en priverai », dit le roi.
« Soit, fit le factoton, mais il est autre chose
Qu'il faut bien que je vous expose.
Veuillez donc regarder ce scel impératif
Sans quoi rien n'est exécutif.
Eh bien, Sire,
C'est de la cire.
Et la cire vient de l'abeille, c'est formel.
Or, sans abeille, point de cire ni de scel.
Vous ne pourrez donc plus rendre aucune ordonnance,
Ni même condamner tout un chacun à mort. »
Ce dernier argument frappa le roi si fort,



Qu'il perdit soudain contenance.
« Soit, dit-il, nous ferons, sur l'autel de l'Etat,
Un sacrifice amer. J'oublierai l'attentat
Qu'a commis sur mon sang la race mellifère.
Ne parlons plus de cette affaire. »

La gent abeille se sauva
Par le fruit de son industrie.
C'est ainsi, d'ailleurs, qu'il en va
Dans notre humaine confrérie.

L'apiculteur: Michel Curty

En regardant des abeilles

En regardant des abeilles, je pense quelquefois à ceci : ont-elles changé depuis Homère ? Bâtissent-elles toujours leurs cellules dans le même style ? Leurs mœurs n'ont-elles pas varié ? Ont-elles toujours eu une reine ? Cette reine a-t-elle eu constamment le même pouvoir absolu ? N'a-t-elle pas dû, comme tant de monarques humains, se « constitutionnaliser » à une certaine époque ?

Et la question sociale ? Où en est-elle chez les abeilles ? Quelles révolutions se sont produites ? Les mêmes individus ont-ils continué à faire les mêmes besognes sans éprouver le besoin d'améliorer leur situation ? N'est-il jamais survenu de querelles entre les employeurs et les employés ? Quelles conquêtes a-t-on signalées depuis les temps historiques ? Les abeilles travailleuses songent-elles à réclamer la loi des huit heures ?

Aspirent-elles toutes au pouvoir et à devenir reines tour à tour, quoique la nature les ait peu préparées à ces hautes fonctions ?

Non, sans doute. Les historiens des abeilles ne nous ont rien dit de cela.

Certes, il y a quelques divergences dans l'exposé qu'ils nous ont fait, au cours des siècles, sur les travaux, les mœurs, les façons de vivre de ces intéressantes ouvrières. Mais on croit généralement que ces descriptions contradictoires sont dues à l'ignorance des observateurs plutôt qu'à l'inconstance des observées.

Non, les abeilles n'ont pas changé, pas plus que les fourmis, pas plus que les castors. Toutes ces organisations merveilleuses d'animaux sont stables. Aucune politique ne les agite. Et le rossignol chante, de nos jours, comme il chantait du temps d'Orphée. Et le pinson construit son nid en 1922 comme il le construisait sous les pharaons.

L'homme est-il donc le seul être condamné à changer, à faire et à défaire, à brûler un jour ce qu'il adora la veille ?

Pourquoi ?

On serait tenté de croire à l'intervention de quelque dieu terrible. Ce dieu a peut-être dit à l'homme, après avoir examiné attentivement sa créature : « Je t'ai fait trop beau, trop intelligent et trop artiste. Tu arrives presque à m'égalier dans tes heures d'exaltation, et cela est une offense à notre majesté divine. Il importe de procéder à quelques retouches... Attends, mon petit !... »



Et le Créateur, repétrissant le cerveau de l'homme, y déposa une idée nouvelle, un germe malin, en vertu duquel cet homme ferait incessamment la guerre à son prochain, en vertu duquel les fils voudraient abolir les œuvres des pères, et par lequel la race humaine, sous prétexte d'améliorations successives, vivrait éternellement dans le provisoire, l'incohérent et l'inachevé... Et cette idée, nous l'avons appelée *Progrès*.

Mais qu'il est donc puéril, abeilles, de penser à des choses comme cela devant la moindre de vos ruches ! Philosopher est d'un frelon. Allons faire du miel !

Cette réflexion de Jean Rameau, écrite en 1922, garde aujourd'hui encore toute sa vérité. En fait, quoi de nouveau sous le soleil ? Soyons logique, rien n'a changé !

L'apiculteur : Michel Curty

ACLENS: Le point de vente de BIENEN-MEIER

M. Marcel Décornex, «Les Chancels», 1123 Aclens
Tél. (021) 869 91 96

Heures d'ouverture:

Lundi	fermé le matin	13 h 30 à 19 h	Jeudi	fermé toute la journée
Mardi	8 h à 12 h et 13 h 30 à 19 h		Vendredi	8 h à 12 h
Mercredi	8 h à 12 h et 13 h 30 à 19 h		Samedi	8 h à 12 h

Vacances annuelles du 5 au 19 août 2001

Reprise gratuite des vieux rayons, opercules et cire fondu :

**1. Pendant la dernière semaine entière des mois de MARS, AVRIL, MAI, JUIN,
SEPTEMBRE et OCTOBRE.**

Attention: Hors des dates indiquées, plus aucune cire, etc., ne sera reprise.

**2. Nous ne reprenons les cires qu'en échange de nouvelles feuilles gaufrées ou
d'autres marchandises. Les bons de cire ne seront plus établis.**

**BIENEN
MEIER KÜNTEN**

Une entreprise de R. Meiers Söhne SA

Fahrbachweg 1, 5444 Künten
Tél. (056) 485 92 50
Fax (056) 485 92 55
www.bienen-meier.ch

